

MESSAGE DE LA DIRECTION GENERALE

Quelle ouverture pour le Louvre de demain ?

Le projet de Loi de Finances 2015 présenté hier par le gouvernement réaffirme la **priorité donnée à l'éducation artistique et culturelle pour laquelle le musée du Louvre s'est engagé à la demande du Président-directeur.**

Il confirme à travers l'inscription du projet des réserves du Louvre à Lens et du projet Pyramide, la volonté de l'Etat d'assurer la conservation durable des collections et des bâtiments et d'améliorer l'accueil du public, ce dont nous pouvons tous nous réjouir.

Il indique également que « *l'accessibilité du patrimoine est au cœur des priorités gouvernementales que les moyens nécessaires à l'ouverture sept jours sur sept du château de Versailles et des musées du Louvre et d'Orsay seront mis en place dans le cadre du budget triennal 2015-2017, permettant une mise en œuvre progressive, respectueuse des personnels, des conditions de présentation et de conservation des œuvres et des monuments qui les abritent* » et précise : « *Une fois les concertations indispensables menées avec l'ensemble des partenaires (représentants des salariés, ...), l'ouverture des trois musées nationaux les plus fréquentés (Versailles, Louvre, Orsay) 7 jours sur 7 permettra d'améliorer l'accueil des publics et de renforcer l'accessibilité des œuvres. Les emplois nécessaires seront mis en place pour accompagner cette mesure qui fera l'objet, au cours des trois prochaines années, d'une mise en œuvre progressive et modulée en fonction de l'étude fine des besoins* ».

S'agissant d'une mesure progressive qui fera l'objet d'études d'impact concertées, **nous nous réjouissons**

d'ores et déjà de la stabilisation du nombre des emplois du Louvre dès 2015, et ce, pour la première fois depuis 2009. Si ce projet prospère, nous devrions même disposer d'emplois supplémentaires aux budgets 2016 et 2017.

Cette annonce s'inscrit dans le cadre de la demande formulée au musée du Louvre par notre ministre de tutelle en juillet dernier, d'étudier les conditions organisationnelles, budgétaires et sociales d'une mise en œuvre d'une ouverture 7 jours sur 7 à l'horizon 2016, demande qui a été portée à la connaissance des représentants du personnel.

Tout reste à écrire. Il nous revient donc dès aujourd'hui de définir nos besoins.

Aussi, afin de préparer les réunions de concertation qu'un tel dossier nécessitera, le Président-directeur a demandé début septembre à chaque directeur du musée de produire pour mi-octobre :

- Un bilan précis des interventions que leur direction a réalisées durant les mardis à l'occasion de la fermeture au public des espaces muséographiques, pour une période couvrant une année (du 1er juin 2013 au 31 mai 2014), en identifiant celles qui n'auraient pu être entreprises en présence du public ;
- Une note portant sur les conditions qui, dans le cadre de leurs responsabilités, devraient être remplies pour permettre la mise en œuvre de ce projet.

La synthèse des retours qui seront faits à la direction générale sera présentée lors du comité technique du 19 novembre prochain et servira de fondement aux concertations qui se mettront en place avec vos représentants du personnel, début décembre, après les prochaines élections professionnelles.

Ce projet, si nous réussissons à le mener ensemble, peut être de nature à améliorer tant les conditions de travail des agents, que l'accueil des visiteurs, l'entretien et la conservation du Palais et des collections.

Il s'agit de réfléchir collectivement, aux conditions indispensables à réunir pour permettre l'ouverture de l'établissement 7 jours sur 7.

Beaucoup de musées étrangers ont réussi cette transformation (Madrid, Athènes, ...). Les solutions qu'ils ont mises en œuvre doivent être étudiées pour s'adapter au contexte du Louvre. Cela pourrait être notamment l'adoption de la mesure sur une saison, des recrutements, le passage à temps complet des agents à temps incomplet volontaires, la possibilité de prendre ses jours de RTT un autre jour que le mardi pour les agents d'accueil et de surveillance, la fermeture temporaire des salles par demi-journée, ...

Nous irons sur place rencontrer nos collègues en invitant une délégation de vos représentants, pour étudier les conditions à remplir afin que ce projet soit une réussite pour les visiteurs, pour les œuvres mais aussi pour les personnels.

Notre système d'organisation a été mis en place au moment de l'ouverture de la Pyramide. **Ensemble, inventons le Louvre du 21ème siècle.**

[contactez-nous !]

Xavier Milan, poste 84.60

Guillaume Thomas, poste 67 40